



COMMISSION SANTE & ANTIDOPAGE

GUIDE PHARMACEUTIQUE CMAD CNJF

INFORMATION SUR LES MEDICAMENTS

Les informations contenues dans ce guide se fondent sur les médicaments autorisés en République Démocratique du Congo et proviennent des notices de chaque produit qui sont des fiches d'informations élaborées par chaque société pharmaceutique.

Ce Guide pharmaceutique présente la liste définitive des médicaments disponibles auprès de la Pharmacie de la Polyclinique des 9es Jeux Kinshasa2023 ainsi que les informations exhaustives pour la prescription de chaque produit et de la description des procédures à suivre afin de prescrire et délivrer des médicaments à personnes concernées.

Ces médicaments recensés dans ce guide seront fournis gratuitement aux athlètes ou autres personnes accréditées. Ces médicaments doivent être prescrits dans les quantités requises pour la prise en charge immédiate et nécessaire pendant la durée des jeux.

Le Superviseur de la du CMAD se réserve tout droit d'examiner les quantités prescrites sur chaque ordonnance. Il est conseillé à toute personne atteinte d'une affection médicale préexistante d'apporter les médicaments en quantité suffisante pour couvrir ses besoins pendant la durée de sa visite en RDC et de son voyage de retour.

Si un Médecin d'équipe autre que celui du CNJF souhaite prescrire un médicament qui ne figure pas dans le présent guide pharmaceutique, tout sera mis en œuvre pour faciliter la mise à sa disposition de ce médicament mais le coût sera à la charge du patient et de sa Délégation.

Les médicaments recensés dans ce guide sont classés conformément à la Liste des substances et méthodes interdites par l'AMA en 2023 : « non interdit », ou « interdit dans

certain sport » dans la Liste des Interdictions 2023 de l'AMA. Des procédures spéciales seront mises en place lors des jeux pour pouvoir prescrire aux athlètes des médicaments inscrits sur la liste des médicaments interdits.

Tous les athlètes et professionnels de santé intervenant dans la prescription ou l'administration des médicaments doivent prendre connaissance du Code Mondial Antidopage et la Liste des Interdictions 2023 de l'AMA.

Une attention particulière doit être portée à la prescription de substances interdites. Il faut pour cela se procurer une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), qui devra tout d'abord être approuvée par le Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (CAUT) en raison de la nature temporaire de leur inscription. Les Médecins des délégations ne peuvent traiter que les membres de leur propre délégation ou d'autres délégations si accord écrit préalable communiqué au CNJF.

Le CNJF assurera des services pharmaceutiques exclusivement dans le Village des Jeux.

Sur les autres sites, les matériels médicaux nécessaires ne seront fournis que suite à un examen clinique pratiqué par les médecins affectés au CNJF dans les postes médicaux.

Une Pharmacie sera située dans le Village des Jeux. Elle sera ouverte tous les jours de 7h00 à 23h00. Un pharmacien y sera présent en tout temps. En dehors de ces horaires, les médicaments requis pour des soins immédiats et nécessaires seront fournis par le Médecin urgentiste. La pharmacie fournira gratuitement les médicaments recensés dans ce guide dans le cadre de la prise en charge médicale d'un état pathologique aigu ou de l'exacerbation aiguë d'une maladie chronique.

Les médicaments seront dispensés sur base de besoins immédiats avérés et uniquement sur ordonnance. Il est conseillé à toute personne atteinte d'une affection médicale préexistante d'apporter des médicaments en quantité suffisante pour couvrir ses besoins pendant la durée de sa visite en RDC.

Un service complet d'information sur les médicaments sera assuré au sein de la Pharmacie de la Polyclinique où les athlètes et d'autres membres des équipes présents dans le village des jeux pourront avoir accès.

TABLE DES MATIERES

INFORMATION SUR LES MEDICAMENTS.....	1
ENREGISTREMENT DES MEDECINS DES DELEGATIONS	3
ORDONNANCES REDIGEEES PAR LES MEDECINS D'EQUIPE DES DELEGATIONS	6
STUPEFIANTS, CANNABIS ET STIMULANTS	7
PRESCRIPTION D'UNE SUBSTANCE INTERDITE ET AUT	7
PROCEDURE DE PRESCRIPTION DES SUBSTANCES INTERDITES.....	8
POLITIQUE ET REGLES D'INTERDICTIONS DES INFECTIONS DU CIJF.....	9
Médicaments disponibles	8
1. ANTALGIQUES ET ANTI INFLAMMATOIRES	10
1.1. Non –opioïdes et AINS	10
1.2. Analgésiques d'opioïdes	13
1.3. Médicaments contre Nevralgie	14
1.4. Corticostéroïdes et d'autres médicaments pour l'usage intra-articulaire	15
1.5. Anesthésiques locaux.....	15
2. ANTI – ALLERGIQUES	16
3. ANTICONVULSIVANTS & ANTISPASMODIQUES.....	17
4. ANTIBIOTIQUES.....	18
4.1. Antibactériens.....	18
4.2. Antifongiques.....	19
4.3. Antiviraux.....	23
5. ANTIMIGRAINEUX.....	24
6. SUPPLEMENTS EN FER.....	24
7. ANTICOAGULANTS.....	24
8. MEDICAMENTS DU SYSTEME CARDIOVASCULAIRE.....	25
8.1. Antiangineux	25
8.2. Antihypertenseur et anti - arythmie	26
8.3. Médicaments antithrombose	27
8.4. Médicaments hypolipidémiants	28
9. DIURETIQUES.....	28

10.	MEDICAMENTS DERMATOLOGIQUES ET TOPIQUES	29
10.1.	Antifongiques	29
10.2.	Anti - infecteux	29
10.3.	Anti inflammatoires et antiprurutiques	30
10.4.	Traitement d'acné	31
10.5.	Préparations paracidales et scabicides	31
10.6.	Keratolytiques	31
10.7.	Préparations de protection d'émollient, de barrière et de soleil	31
11.	ANTISEPTIQUES ET DESINFECTANTS	32
11.1.	Antiseptiques.....	32
11.2.	Desinfectants.....	33
12.	MEDICAMENTS GASTRO INTESTINAUX	33
12.1.	Antisécrétaires	33
12.2.	Anti acides	34
12.3.	Antiémétiques et antispasmodiques	34
12.4.	Laxatifs.....	36
12.5.	Antidiarrhéiques.....	36
13.	HORMONES ET CONTRACEPTIFS	37
13.1.	Contraceptifs	37
13.2.	Progestérones	38
13.3.	Anti - diabétiques	38
13.4.	Hormones thyroïdiennes.....	39
14.	PREPARATIONS OPHTALMOLOGIQUES	39
14.1.	Anti – infectives agents	39
14.2.	Larmes artificielles.....	40
14.3.	Solagement de symptôme de fièvre de foin	40
14.4.	Anti inflammatoires.....	41
14.5.	Anesthésiques locaux.....	41
14.6.	Mydriatiques	41
14.7.	Glaucome	42
14.8.	Produits pour Diagnostic	42

15.	MEDICAMENTS POUR LA SANTE MENTALE ET LES TROUBLES COMPORTEMENTAUX	45
15.1.	Antidépresseurs	47
15.2.	Anxiété	47
16.	TROUBLE DE SOMMEIL	48
17.	MEDICAMENTS AGISSANT SUR LES VOIES RESPIRATOIRES.....	45
17.1.	Agents Anti-asthmatiformes et pour pathologies obstructives chroniques.....	45
17.2.	Antitussifs.....	46
18.	DILUANTS POUR L'INFECTION ET LE NETTOYAGE	48
19.	MEDICAMENTS DE L'OREILLE, DU NEZ ET DE LA GORGE	42
20.	MEDICAMENTS POUR SOINS ORO-BUCCAUX.....	44
21.	MEDICAMENTS ANTI HEMORRHOIDAIRES ET ANTI PRURIT ANAL.....	52
22.	MEDICAMENTS POUR URGENCES & PRE-HOSPITALISATION	52
22.1.	Anesthésie Générale	52
22.2.	Médication Pré-opératoire et sédation pour courtes procédures	53
22.3.	Médicaments pour usage anaphylactique	54
22.4.	Médicaments pour Antiarrhythmies et Arrêts cardiaques	47
22.5.	Myorelaxants (action périphérique).....	47
	TABLE DES MATIERES.....	48

ENREGISTREMENT DES MEDECINS DES DELEGATIONS

Les Médecins des Délégations doivent s'enregistrer par avance auprès du CNJF afin de pouvoir soigner les membres de leurs délégations durant les Jeux par le biais d'une Liste certifiée par le Médecin Chef de chaque Délégation. L'enregistrement est gratuit. Des informations complètes sur la procédure d'inscription sont transmises aux Délégations telles que mentionnées dans le Guide médical CMAD CNJF des 9es Jeux.

Les Médecins d'équipe enregistrés aux 9es Jeux de la Francophonie peuvent rédiger des ordonnances pour les Membres de leur Délégation ou pour les membres d'autres délégations particulières dès lors qu'un accord écrit a été préalablement conclu entre les délégations et communiqué aux 9^{ème} jeux de la francophonie. Les médicaments prescrits par les équipes médicales des délégations sont délivrés à la pharmacie de la polyclinique (ou dans les postes médicaux des Sites satellites)

Le CNJF n'assume aucune responsabilité quant aux soins fournis par le Personnel de Santé des délégations aux membres d'équipe ainsi qu'à leurs représentants des CNO. Le CNJF ne fournira pas d'assurance contre les fautes professionnelles médicale ni d'assurance de responsabilité civile au Personnel de santé des délégations. Il est recommandé aux Professionnels de santé des délégations d'informer leur compagnie d'assurance du déplacement qu'ils comptent effectuer à l'étranger pour accompagner une équipe sportive et de vérifier si leur assurance couvre de telles activités.

ORDONNANCES REDIGÉES PAR LES MEDECINS D'EQUIPE DES DELEGATIONS

Les Médecins qui seront amenés à utiliser des Carnets d'ordonnances délivrés par la CMAD CNJF devront venir le chercher en personne. Les feuilles d'ordonnance seront disponibles auprès de la Pharmacie de la Polyclinique du Village et seront remises uniquement aux Médecins enregistrés auprès des 9es Jeux de la Francophonie. Les Médecins d'équipe des Délégations ne peuvent administrer des médicaments qu'aux membres de leur propre délégation à moins d'un accord écrit préalable entre les 2 Délégations et communiqué par écrit à la CMAD CNJF.

Une simple ordonnance prescrira en général une quantité de médicaments nécessaire à un traitement de sept (7) jours au maximum ou une petite boîte de médicaments. Un traitement prolongé nécessitera normalement une nouvelle ordonnance. Des antibiotiques peuvent être prescrits en quantité suffisante pour traiter une affection médicale. En cas de problème, les pharmaciens appelleront le médecin prescripteur, notamment si la durée de prescription va au-delà de 7 jours. L'ordonnance originale sera conservée par la pharmacie.

Toutes les informations figurant sur l'ordonnance doivent être imprimées de façon claire et lisible. Veuillez éviter les mentions en latin ainsi que les abréviations.

Les informations suivantes doivent figurer sur l'ordonnance :

- Date d'émission
- Information sur le patient (nom, date de naissance sexe, numéro d'accréditation, sport, athlète ou non, CNO/Pays)
- Information sur le prescripteur (nom, numéro d'accréditation, numéro d'enregistrement, coordonnées)
- Nom du médicament, forme galénique, dosage unitaire
- Quantité
- Mode d'administration
- Déclaration des substances interdites le cas échéant

STUPEFIANTS, CANNABIS ET STIMULANTS

Des stupéfiants tels que la morphine et la kétamine peuvent être prescrits par des Médecins des 9es Jeux disposant des qualifications requises. Si un Médecin d'équipe des délégations souhaite prescrire des stupéfiants, il devra consulter un Médecin qualifié de la CMAD CNJF avec les éléments objectifs justifiant ladite prescription.

PRESCRIPTION D'UNE SUBSTANCE INTERDITE ET AUT

Les substances interdites sont des médicaments qui selon la Liste des Interdictions 2023 de l'AMA ne peuvent être utilisées par les athlètes qui participeront aux Jeux, à moins qu'une autorisation d'usage à de fins thérapeutiques (AUT) n'ait été accordée par un Comité pour

l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (CAUT) ad hoc ou en cas d'urgence survenant les jeux, lorsque qu'une demande d'AUT rétroactive a été transmise au CAUT suite au traitement requis.

Il convient d'éviter de prescrire à des athlètes des substances interdites à moins qu'une AUT n'ait été obtenue au préalable. En cas d'urgence médicale, la santé de l'athlète l'emporte sur toute autre considération. Il convient de se procurer une AUT rétroactive (par exemple si des opiacés ont été utilisés pour soulager une douleur, ou si de l'adrénaline (épinephrine) a été administrée pour une anaphylaxie)

Si une AUT a déjà été obtenue auprès de CAUT avant d'établir l'ordonnance, une copie du document de l'AUT doit être présentée au pharmacien concerné qui délivrera alors le médicament pour l'athlète.

PROCEDURE DE PRESCRIPTION DES SUBSTANCES INTERDITES

- En cas d'urgence, un Médecin doit administrer tout traitement dont l'athlète a besoin y compris en utilisant des substances et méthodes interdites si elles s'avèrent cliniquement requises, et demander ultérieurement une AUT rétrospective
- S'il ne s'agit pas d'une urgence, le médecin prescripteur doit expliquer à l'athlète qu'une substance interdite est prescrite en précisant les conséquences si une AUT n'est pas obtenue à l'avance. Il sera nécessaire de soumettre ultérieurement une AUT écrit.
- Le Médecin prescripteur et l'athlète recevant le médicament doivent signer l'ordonnance pour confirmer qu'ils ont pris connaissance du statut de la substance.
- Le pharmacien qui délivre le médicament doit indiquer au médecin prescripteur le fait que la substance est interdite et d'assurer que le médecin souhaite bien prescrire la substance en question
- Le pharmacien doit signer l'ordonnance pour confirmer avoir informé le médecin prescripteur et l'athlète que la substance est interdite.

POLITIQUE ET REGLES D'INTERDICTIONS DES INJECTIONS DU CIJF

Le département des services médicaux des 9es Jeux respecte la politique du CIJF/CNJF en matière d'injections concernant le recours aux seringues dans le traitement des athlètes et l'élimination des matériels cliniques par les délégations en toute sécurité.

Chaque fois qu'un athlète reçoit une injection durant la période des Jeux (c'est-à-dire de la date d'ouverture du (des) village(s) olympique(s) 15 juillet 2023 à la date de la cérémonie de clôture (le 6 août 2023 inclus), le "formulaire de déclaration d'injection" ci-joint (« **formulaire de déclaration d'injection** ») doit être dûment rempli, renvoyé à la polyclinique du village des Jeux afin d'être traité par le CIJF, en particulier sa commission médicale et scientifique, pour midi au plus tard le lendemain de l'injection. Cela s'applique à toutes les injections effectuées à des athlètes à l'occasion des Jeux; Voir la politique du CIJF et formulaire en annexe.

Veuillez noter que les perfusions et/ou injections intraveineuses qui dépassent un total de 100 ml sur une période de 12 heures sont INTERDITS, sauf celles légitimement reçues dans le cadre d'un traitement à l'hôpital, d'une intervention chirurgicale ou d'un examen clinique à visée diagnostique.

Voir la politique du CIJF et formulaire en annexe.

Les informations reposent sur la Liste des Interdictions 2023 de l'AMA.

MEDICAMENTS DISPONIBLES

1. ANTALGIQUES ET ANTI INFLAMMATOIRES

1.1. Non-opioïdes et AINS

Nom générique	Aspirine, Acide acétylsalicylique
Forme galénique	Comprimés
Dosage	50 mg, 100mg, 500mg
Voie d'administration	Orale
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Aspirine, Acide acétylsalicylique
Forme galénique	Comprimés effervescent UPSA
Dosage	500mg, 1000mg
Voie d'administration	Orale
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Diclofénac Sodium
Forme galénique	Gel
Dosage	1%/25g
Voie d'administration	Application
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Diclofénac Sodium
Forme galénique	Comprimés
Dosage	25 mg, 50 mg, 100mg
Voie d'administration	Orale
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Diclofénac Sodium
Forme galénique	Suppositore
Dosage	100 mg, 200 mg
Voie d'administration	Rectale
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Diclofénac Sodium
Forme galénique	Patch
Dosage	15 mg (7cmx10cm)
Voie d'administration	Transdermique
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Doliprane, Paracétamol
Forme galénique	Comprimés
Dosage	500 mg, 1.000 mg
Voie d'administration	Orale
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Doliprane, Paracétamol
Forme galénique	Comprimés effervescents
Dosage	500 mg, 1.000 mg
Voie d'administration	Orale
AMA STATUT	Non interdit

Nom générique	Ibuprofène
Forme galénique	Comprimés
Dosage	200mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Loxoprofène, Hydrate de Sodium
Forme galénique	Comprimés
Dosage	60mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Loxoprofène, Hydrate de Sodium
Forme galénique	Cataplasm
Dosage	100mg (10 cmx14cm)
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Naproxène
Forme galénique	Comprimés
Dosage	100mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Paracétamol, Acétaminophène
Forme galénique	Granulés
Dosage	20%/1g
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Paracétamol, Acétaminophène
Forme galénique	Comprimés
Dosage	200 mg, 500 mg, 1.000 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Paracétamol, Acétaminophène
Forme galénique	Suppositoire
Dosage	200 mg
Voie d'administration	Rectale
AMA statut	Non interdit

1.2. Analgésiques d'opioïdes

Nom générique	Buprenorphine Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	0.2mg/1 ml
Voie d'administration	Intravenous, Intramuscular
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Codéine phosphate Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Morphine Hydrochloride Hydrate
Forme galénique	Injection
Dosage	10 mg/1 ml
Voie d'administration	Intravenous, Subcutaneous
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Tramadol Hydrochloride, Acetaminophen (Paracetamol)
Forme galénique	Comprimés
Dosage	37,5 mg, 325 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	NON-INTERDIT . Sera interdit à partir de janvier 2024

Nom générique	Tramadol Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	50 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	NON-INTERDIT. Sera interdit à partir de janvier 2024

Nom générique	Tramadol Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	100mg/2ml
Voie d'administration	Intravenous
AMA statut	Non interdit (AUT pour toutes les injections pendant les Jeux)

1.3. Médicaments contre la Nevralgie

Nom générique	Amitriptyline Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Pregabalin
Forme galénique	Comprimés
Dosage	75 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

1.4. Corticostéroïdes et d'autres médicaments pour l'usage intra-articulaire

Nom générique	Prednisolone Succinate de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	10mg
Voie d'administration	Intra-articulaire, Intramusculaire, Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT pour toute forme d'injection

Nom générique	Sodium Hyaluronate
Forme galénique	Injection
Dosage	25mg/2.5ml
Voie d'administration	Intra-articulaire
AMA statut	Non interdit (AUT pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Triamcinolone Acetonide
Forme galénique	Injection
Dosage	40 mg/1 ml
Voie d'administration	Intra-articulaire, Intramusculaire
AMA statut	INTERDIT pour toute forme d'injection

1.5. Anesthésiques locaux

Nom générique	Lidocaine
Forme galénique	Injection
Dosage	1%,10mg/1 ml
Voie d'administration	Sous-cutanée
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Lidocaine
Forme galénique	Gelée
Dosage	2% / 30 ml

Voie d'administration	Transdermique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Lidocaïne avec Adrénaline
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10mg, 0.01mg/ 1ml
Voie d'administration	Sous-cutanée
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

2. ANTI – ALLERGIQUES

Nom générique	d-Chlopheniramine Maleate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	2 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Fexofenadine Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	60mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Montelukast sodique
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Loratadine
---------------	-------------------

Forme galénique	Comprimés
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Prednisolone
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	INTERDIT

3. ANTICONVULSIVANTS & ANTISPASMODIQUES

Nom générique	Baclofen
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Diazepam, Valium
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Diazepam, Valium
Forme galénique	Injection
Dosage	10 mg/ 2 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Diazepam, Valium
Forme galénique	Suppositoire
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Phénytoin
Forme galénique	Injection
Dosage	250 mg/5 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Tizanide Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	1mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

4. ANTIBIOTIQUES

4.1. Antibactériens

Nom générique	Amoxicilline Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	250 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Amoxicilline Hydrate Potassium Clavulanate,
Forme galénique	Comprimés
Dosage	250mg, 125 mg
Voie d'administration	Orale

AMA statut	Non interdit
------------	--------------

Nom générique	Azithromycin Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	250 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Benzylicilline
Forme galénique	Injection
Dosage	200,000 unités
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Céfador
Forme galénique	Capsule
Dosage	250 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Ceftriaxone Hydrate de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	1g
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Clarithromycine
Forme galénique	Comprimés

Dosage	200 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Clindamycine Hydrochloride
Forme galénique	Capsule
Dosage	150 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Levofloxacin Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	500 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Métronidazole
Forme galénique	Comprimés
Dosage	250 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Sulfamethoxazole, Trimethoprim
Forme galénique	Comprimés
Dosage	400mg, 80 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Amphotéricine B
Forme galénique	Sirop

Dosage	100mg/ml ; 24 ml
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Clotrimazole
Forme galénique	Comprimé vaginal
Dosage	100 mg
Voie d'administration	Vaginale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Fluconazole
Forme galénique	Capsule
Dosage	100 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Itraconazole
Forme galénique	Capsule
Dosage	50mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

4.2 Anti paludisme et diarrhéique

Nom générique	Albendazole
Forme galénique	Comprimé
Dosage	400mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Norfloxacine + tinidazole
Forme galénique	Comprimé

Dosage	400mg+600mg
Voie d'Administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Lopéramide
Forme galénique	Comprimé
Dosage	1,86 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Méfloquine
Forme galénique	Comprimé
Dosage	250mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Atovaquone-Proguanil
Forme galénique	Comprimé
Dosage	250mg/100mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Doxycycline
Forme galénique	Comprimé
Dosage	100mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Pyriméthamine Sulfadoxine
Forme galénique	Comprimé

Dosage	25mg/500mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Dihydroartémisine-Pipéraquline phosphate
Forme galénique	Comprimé
Dosage	40/320 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Artemether Luméfantrine
Forme galénique	Comprimé
Dosage	80/480 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Primaquine
Forme galénique	Comprimé
Dosage	15mg/30mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

4.3. Antiviraux

Nom générique	Oseltamivir Phosphate
Forme galénique	Capsule
Dosage	75mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Valaciclovir Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés

Dosage	500mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

5. ANTIMIGRAINEUX

Nom générique	Succinate de Sumatriptane
Forme galénique	Comprimés
Dosage	50 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

6. SUPPLEMENTS EN FER

Nom générique	Citrate de Fer
Forme galénique	Comprimés
Dosage	50 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Oxyde de Fer
Forme galénique	Injection
Dosage	40 mg/2 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

7. ANTICOAGULANTS

Nom générique	Héparine Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	5,000 unités/ 5 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Tranexamic Acid
Forme galénique	Comprimés
Dosage	250 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Tranexamic Acid
Forme galénique	Injection
Dosage	10% ; 250 mg/2.5 ml
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

8. MEDICAMENTS DU SYSTEME CARDIOVASCULAIRE

8.1. Antiangine

Nom générique	Nitroglycérine
Forme galénique	Vaporisateur
Dosage	0.3 mg
Voie d'administration	Sublinguale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Verapamil Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	40 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Verapamil Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	5 mg/2 ml
Voie d'administration	Intraveineuse

AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)
------------	---

8.2. Antihypertenseur et anti - arythmie

Nom générique	Amlodipine Besilate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Bisoprolol Fumarate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	2.5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	INTERDIT dans certains sports (aucun au JDF)

Nom générique	Candesartan Cilexetil
Forme galénique	Comprimés
Dosage	4 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Captopril
Forme galénique	Comprimés
Dosage	2.5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Enalapril Maleate
Forme galénique	Comprimés

Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Digoxin
Forme galénique	Comprimés
Dosage	0.125 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Nicardipine Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	10 mg/10 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

8.3. Médicaments antithrombose

Nom générique	Aspirine
Forme galénique	Comprimés
Dosage	100 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Clopidogrel Sulfate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	75 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Warfarine Potasium
Forme galénique	Comprimés
Dosage	1 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

8.4. Médicaments hypolipémiants

Nom générique	Atorvastatin Calcium Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

9. DIURETIQUES

Nom générique	Furosémide
Forme galénique	Comprimés
Dosage	20 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Furosémide
Forme galénique	Injection
Dosage	20 mg/2 ml
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Hydrochlorothiazide
Forme galénique	Comprimés
Dosage	25 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Spironolactone
Forme galénique	Comprimés
Dosage	25 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	INTERDIT

10. MEDICAMENTS DERMATOLOGIQUES ET TOPIQUES

10.1. Antifongiques

Nom générique	Bifonazole
Forme galénique	Crème
Dosage	1%/10g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Terbinafine Hydrochloride
Forme galénique	Solution
Dosage	1%/10g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

10.2. Anti - infectieux

Nom générique	Aciclovir
Forme galénique	Pommade
Dosage	5%/ 5g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Bacitracine, Fradiomycine Sulfate
Forme galénique	Pommade
Dosage	250 unités, 2mg/g ; 10g
Voie d'administration	Topique

AMA statut	Non interdit
------------	--------------

Nom générique	Fusidate de Sodium
Forme galénique	Pommade
Dosage	2%/10g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Sulfadiazine Silver
Forme galénique	Crème
Dosage	1%/50g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

10.3. Antiinflammatoires et antipruritiques

Nom générique	Betamethasone Valerate
Forme galénique	Pommade
Dosage	0.12%/5g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Crotamiton
Forme galénique	Crème
Dosage	10%/10g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Fluocinonide
Forme galénique	Vaporisateur
Dosage	0.0143%/28g

Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Hydrocortisone Butyrate
Forme galénique	Crème
Dosage	0.1%/5g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

10.4. Traitement d'acné

Nom générique	Adapalène
Forme galénique	Gel
Dosage	0.1%/15g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

10.5. Préparations paracidales et scabicides

Nom générique	Phenothrine
Forme galénique	Lotion / Shampoing
Dosage	5%/30g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

10.6. Kératolytiques

Nom générique	Acide Salicylique
Forme galénique	Patch
Dosage	50%/25m ²
Voie d'administration	Transdermique
AMA statut	Non interdit

10.7. Préparations de protection d'émollient, de barrière et de soleil

Nom générique	Héparinoïde
---------------	--------------------

Forme galénique	Crème
Dosage	0.3%/25g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Pommade hydrophile (Vaseline blanche, Alcool stéarylique, Propylène Glycol, Polyoxyéthylène 60 Huile de Castor Hydrogénée, Acide glycéric Monostearique, Methyl Parahydroxybenzoate, Propyl Parahydroxybenzoate, Eau purifiée)
Forme galénique	Pommade
Dosage	500g (25g, 20g, 12g, 4g, 1g, 0.1g, 0.1g, suitable amount/100g)
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Pétrole blanc
Forme galénique	Pommade
Dosage	100g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

11. ANTISEPTIQUES ET DESINFECTANTS

11.1. Antiseptiques

Nom générique	Ethanol
Forme galénique	Solution
Dosage	83 ml/100ml;/500ml
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Gluconate de Chlorhexidine
Forme galénique	Solution

Dosage	5%/500ml
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Gluconate de Chlorhexidine
Forme galénique	Solution
Dosage	0.5%/500ml
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Povidone- Iodine
Forme galénique	Solution
Dosage	10%/250ml
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

11.2. Désinfectants

Nom générique	Isopropanol
Forme galénique	Solution
Dosage	70%/500ml
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

12. MEDICAMENTS GASTRO INTESTINAUX

12.1. Antisécrétoires

Nom générique	Famotidine
Forme galénique	Comprimés
Dosage	20mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Lansoprazole
---------------	---------------------

Forme galénique	Comprimés
Dosage	15mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Rebamipide
Forme galénique	Comprimés
Dosage	100mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Scopolamine Butylbromide
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

12.2. Anti acides

Nom générique	Dried Aluminum Hydroxide Gel, Magnesium Hydroxide
Forme galénique	Granule pour suspension
Dosage	268.8mg, 480mg/1.2g
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

12.3. Antiémétiques et antispasmodiques

Nom générique	Domperidone
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Dimenhydrinate
---------------	-----------------------

Forme galénique	Comprimés
Dosage	50mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Prochlorperazine Maleate
Forme galénique	Injection
Dosage	5mg/1 ml
Voie d'administration	Intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Metaclopramide
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Metaclopramide Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	10mg/2 ml
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Betahistine Mesilate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	6 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Trimebutine Meleate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	100mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

12.4. Laxatifs

Nom générique	Glycérine
Forme galénique	Enema
Dosage	50%/30 ml
Voie d'administration	Rectale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Oxyde de Magnesium
Forme galénique	Comprimés
Dosage	330mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Senoside A, B
Forme galénique	Comprimés
Dosage	12mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

12.5. Antidiarrhéiques

Nom générique	Loperamide Hydrochloride
Forme galénique	Capsule
Dosage	1 mg
Voie d'administration	Orale

AMA statut	Non interdit
------------	--------------

Nom générique	Antibiotiques-resistant à l'Acide Lactique Bactérie
Forme galénique	Comprimés
Dosage	6 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Sel de Réhydratation Orale
Forme galénique	Granules
Dosage	Na ⁺ : 35, K ⁺ :20, Mg ²⁺ :3, Cl ⁻ :30, Citrate ³⁻ : 20 (mEq/L), Phosphate : 5 (mmol/L) ; 4g
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

13. HORMONES ET CONTRACEPTIFS

13.1. Contraceptifs

Nom générique	Levonorgestrel, Ethinylestradiol
Forme galénique	Comprimés
Dosage	0.3 mg, 0.15 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Ethinylestradiol, Norethisterone
Forme galénique	Comprimés
Dosage	0.035 mg, 1 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Ethinylestradiol, Desogestrel
Forme galénique	Comprimés
Dosage	0.15 mg, 0.03 mg

Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Levonorgestrel
Forme galénique	Comprimés
Dosage	1.5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

13.2. Progestérones

Nom générique	Norgestrel, Ethinylestradiol
Forme galénique	Comprimés
Dosage	0.5 mg, 0.05 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

13.3. Anti - diabétiques

Nom générique	Glimepiride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	1 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Insuline Humaine (Recombinaison Génétique)
Forme galénique	Injection
Dosage	100 unités/ml, 10 ml
Voie d'administration	Sous-cutanée, Intraveineuse, Intramusculaire
AMA statut	INTERDIT (AUT et FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER)

Nom générique	Metformin Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	250 mg

Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Glucose
Forme galénique	Injection
Dosage	50%/20 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Glucagon
Forme galénique	Injection
Dosage	1mg
Voie d'administration	Intraveineuse, intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Glucagon
Forme galénique	Vaporisateur nasal
Dosage	3mg
Voie d'administration	Intranasal
AMA statut	Non interdit

13.4. Hormones thyroïdiennes

Nom générique	Levothyroxine Hydrate de Sodium
Forme galénique	Comprimés
Dosage	25 mcg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

14. PREPARATIONS OPHTALMOLOGIQUES

14.1. Agents anti-infectieux

Nom générique	Aciclovir
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	3% /5g
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Levofloxacin Hydrate
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	0.5% /5ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Betamethasone Phosphate de Sodium, Fradiomycin Sulfate
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	5 mg, 17,5 mg/5 ml
Voie d'administration	Oculaire, Nasale
AMA statut	Non interdit

14.2. Larmes artificielles

Nom générique	Hyaluronate de Sodium purifiée
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	0.3%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

14.3. Soulagement de symptôme de fièvre de foin

Nom générique	Epinastine Hydrochloride
Forme galénique	Solution Ophtalmique
Dosage	0.05%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

14.4. Antiinflammatoires

Nom générique	Bromfenac Hydrate de Sodium
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	0.1%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Fluorometholone
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	0.1%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Fradiomycin Sulfate, Methylprednisolene
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	10.5 mg, 3mg/3g
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

14.5. Anesthésiques locaux

Nom générique	Oxybuprocaine Hydrochloride
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	0.4%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

14.6. Mydriatiques

Nom générique	Atropine Hydrate de Sulfate
Forme galénique	Pommade Ophtalmique
Dosage	1%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire

AMA statut	Non interdit
------------	--------------

14.7. Glaucoma

Nom générique	Latanoprost
Forme galénique	Solution Ophtalmique
Dosage	0.005%/2.5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

14.8. Produits de Diagnostic

Nom générique	Fluorescein Sodium
Forme galénique	Papier Test pour Examen Oculaire
Dosage	0.7 mg
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Tropicamide
Forme galénique	Solution ophtalmique
Dosage	0.4 %/5 ml
Voie d'administration	Oculaire
AMA statut	Non interdit

15. MEDICAMENTS DE L'OREILLE, DU NEZ ET DE LA GORGE

Nom générique	Diocetyl Sulfosuccinate de Sodium
Forme galénique	Solution Otique
Dosage	5%/10 ml
Voie d'administration	Otique, Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Fluticasone Propionate
Forme galénique	Vaporisateur nasal
Dosage	50 mcg ; 28 pulvérisations

Voie d'administration	Nasale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Oflaxacine
Forme galénique	Solution Otique
Dosage	0.3%/5 ml
Voie d'administration	Otique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Betamethasone Phosphate de Sodium
Forme galénique	Solution Nasale Opthamique Otique
Dosage	0.1%/5 ml
Voie d'administration	Oculaire, Otique, Nasale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Tetrahydrozoline Hydrochloride, Prednisolone
Forme galénique	Solution Nasale
Dosage	15 mg, 3 mg/15 ml
Voie d'administration	Nasale, Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Tramazoline Hydrochloride
Forme galénique	Solution Nasale
Dosage	0.118% ; 1.18mg/mL ; 100 ml
Voie d'administration	Nasale, Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Salicylamide, Acetaminophen, Anhydrous Caffeine, Promethazine Methynedisalicylate
Forme galénique	Comprimés

Dosage	135 mg, 75 mg, 30 mg, 6,75 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

16. MEDICAMENTS POUR SOINS ORO-BUCCAUX

Nom générique	Sodium Gualenate Hydrate
Forme galénique	Solution de Gargarisme
Dosage	4%/5 ml
Voie d'administration	Gargarisme
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Benzethonium Chloride
Forme galénique	Bain de bouche
Dosage	0.2%/40 ml
Voie d'administration	Bain de bouche
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Miconazole
Forme galénique	Gel buccal
Dosage	02%/20g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Dequalinium Chloride
Forme galénique	Lozenge
Dosage	025 mg
Voie d'administration	Oral Lozenge
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Dexamethasone
Forme galénique	Pommade Orale

Dosage	0.1%/g
Voie d'administration	Topique
AMA statut	INTERDIT

17. MEDICAMENTS AGISSANT SUR LES VOIES RESPIRATOIRES

17.1. Agents Anti-asthmatiques et Médicaments pour pathologies obstructives chroniques

Nom générique	Beclometasone Dipropionate
Forme galénique	Aérosol
Dosage	100mcg
Voie d'administration	Inhalation
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Budesonide, Formoterol Fumarate Hydrate
Forme galénique	Inhalateur
Dosage	160mcg, 4.5mcg ; 30 bouffées
Voie d'administration	Inhalation
AMA statut	FORMOTEROL AUTORISE SEULEMENT pour une dose maximale de 54 micrograms par jour ; INTERDIT AU-DELA

Nom générique	Tiotropium Bromide Hydrate
Forme galénique	Inhalateur
Dosage	2.5mcg ; 60 bouffées
Voie d'administration	Inhalation
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Salbutamol Sulfate
---------------	---------------------------

Forme galénique	Aérosol
Dosage	100mcg
Voie d'administration	Inhalation
AMA statut	Inhalation de Salbutamol AUTORISE SEULEMENT pour un maximum de 1600 micrograms par jour divisés en doses n'excédant pas 800 micrograms par 12 heures. INTERDIT AU-DELA. AUT nécessaire

Nom générique	Salbutamol Sulfate
Forme galénique	Solution for Nébusileurs
Dosage	0.5% ; 5 mg/ml ; 30 ml
Voie d'administration	Inhalation
AMA statut	INTERDIT

Nom générique	Salmeterol Xinafoate
Forme galénique	Inhalateur
Dosage	50mcg ; 60 inhalations
Voie d'administration	Inhalation
AMA statut	Salmeterol AUTORISÉ SEULEMENT pour un maximum de 200 micrograms par 24 h ; INTERDIT AU-DELA

17.2. Médicaments antitussifs

Nom générique	Dextromethorphan Hydrobromide Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	15 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	L-Carbocisteine
---------------	------------------------

Forme galénique	Comprimés
Dosage	500 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

18. MEDICAMENTS POUR LA SANTE MENTALE ET LES TROUBLES COMPORTEMENTAUX

18.1. Antidépresseurs

Nom générique	Paraxetine Hydrochloride Hydrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Mirtazapine
Forme galénique	Comprimés
Dosage	15 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

18.2. Anxiété

Nom générique	Risperidone
Forme galénique	Solution Orale
Dosage	0.5mg/0.5 ml
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Olanzapine
Forme galénique	Injection
Dosage	10 mg
Voie d'administration	Intramusculaire
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Lorazepam
Forme galénique	Comprimés
Dosage	0.5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

19. TROUBLE DE SOMMEIL

Nom générique	Zolpidem Tartrate
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Promethazine Hydrochloride
Forme galénique	Comprimés
Dosage	5 mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Ramelteon
Forme galénique	Comprimés
Dosage	8mg
Voie d'administration	Orale
AMA statut	Non interdit

20. DILUANTS POUR L'INJECTION ET LE NETTOYAGE

Nom générique	Eau Distillée
Forme galénique	Injection
Dosage	20ml
Voie d'administration	A utiliser comme diluant

AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)
Nom générique	Chlorure de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	0.9%/20 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un total de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Chlorure de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	0.9%/500 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un total de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Chlorure de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	0.9%/50 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un total de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas

	de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)
--	--

Nom générique	Glucose
Forme galénique	Injection
Dosage	10%/20 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un total de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Glucose
Forme galénique	Injection
Dosage	5%/100 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un total de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	D-Mannitol
Forme galénique	Injection
Dosage	20% ; 60g/300 ml
Voie d'administration	Intraveineuse

AMA statut	INTERDIT (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)
------------	--

Nom générique	Solution de Lactate Ringer
Forme galénique	Injection
Dosage	Na ⁺ :130,K ⁺ 4, Ca ²⁺ :3, Cl ⁻ :109, L-Lactate ⁻ ;28 (mEq/L) :500 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un totl de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Infusion d'Electrolytes Hypotoniques
Forme galénique	Injection
Dosage	Na ⁺ :32,K ⁺ 20,Cl ⁻ :35,,L-Lactate ⁺ ;20 (mEq/L) :500 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA	INTERDIT lorsque l'infusion et/ou l'injection intraveineuse dépasse un totl de 100 mL par 12 h SAUF pour une RAISON JUSTIFIEE en cas de traitement en hospitalisation, procédures chirurgicales ou investigations cliniques pour diagnostic (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Bicarbonate de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	8,4% ; 1.68g/20ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Chlorure de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	10% ; 2g/20ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit(FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Chlorure de Potassium
Forme galénique	Injection
Dosage	20mEq/20 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

21. MEDICAMENTS CONTRE LES HEMORRHOÏDES ET PRURIT ANAL

Nom générique	Difluocortholone Valerate, Lidocaine
Forme galénique	Pommade Rectale
Dosage	0.2g, 40 mg/2 g
Voie d'administration	Topique, Rectale
AMA statut	Non interdit si utilisé par voie topique mais INTERDIT si utilisé par voie rectale

22. URGENCES ET PRE-HOSPITALISATION

22.1. Anesthésie Generale

Nom générique	Kétamine Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	50mg/5 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Propofol
---------------	-----------------

Forme galénique	Injection
Dosage	1% ; 200 mg/20 mg
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

22.2. Médicaments Pré-opératoires et sédation pour une courte intervention.

Nom générique	Atropine Hydrate Sulfate
Forme galénique	Injection
Dosage	0.05% ; 0.5 mg/1ml
Voie d'administration	Sous-cutanée, Intramusculaire, Intraveineuse
AMA statut	Non interdit(FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Midazolam
Forme galénique	Injection
Dosage	10mg/2 ml
Voie d'administration	Intramusculaire, Intraveineuse
AMA statut	Non interdit(FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Naloxone Hydrochloride
Forme galénique	Vaporisateur nasal
Dosage	0.2mg/0,1 ml
Voie d'administration	Intranasal
AMA statut	Non interdit

Nom générique	Naloxone Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	0.2mg/1 ml
Voie d'administration	Intraveineuse

AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)
------------	---

22.3. Médicaments pour usage anaphylactique

Nom générique	Dexamethasone Phosphate de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	4 mg/1 ml
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire, Intra-articulaire
AMA statut	INTERDIT (sauf en cas d'urgence, auquel cas une AUT rétroactive est requise)

Nom générique	Adrenaline (pre-filled syringe)
Forme galénique	Injection
Dosage	1 mg/1 ml
Voie d'administration	Sous-cutanée, Intramusculaire, Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT par IV et IM (sauf en cas d'urgence, auquel cas une AUT rétroactive est requise)

Nom générique	Adrénaline (ampoule)
Forme galénique	Injection
Dosage	1 mg/1 ml
Voie d'administration	Sous-cutanée, Intramusculaire, Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT (sauf en cas d'urgence, auquel cas une AUT rétroactive est requise)

Nom générique	Hydrocortisone Sodium Succinate
Forme galénique	Injection
Dosage	100 mg
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire, Intra-articulaire
AMA statut	INTERDIT (sauf en cas d'urgence, auquel cas une AUT rétroactive est requise) (pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Methylprednisolone Succinate de Sodium
Forme galénique	Injection
Dosage	125 mg
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	INTERDIT (sauf en cas d'urgence, auquel cas une AUT rétroactive est requise) (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	d-Chlorpheniramine Maleate
Forme galénique	Injection
Dosage	5 mg/1 ml
Voie d'administration	Intraveineuse, Intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

22.4. Médicaments pour Antiarythmies et Arrêts cardiaques

Nom générique	Adénosine Triphosphate Hydrate de Disodium
Forme galénique	Injection
Dosage	10 mg/2 ml
Voie d'administration	Intraveineuse, Sous-cutanée, Intramusculaire
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Nom générique	Amiodarone Hydrochloride
Forme galénique	Injection
Dosage	150 mg/3 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

22.5. Myorelaxants (actions périphériques)

Nom générique	Rocuronium Bromide
Forme galénique	Injection
Dosage	50 mg/5 ml
Voie d'administration	Intraveineuse
AMA statut	Non interdit (FORMULAIRE D'INJECTION À COMPLÉTER pour toutes les injections pendant les Jeux)

Annexes

Politique et règles du CIJF en matière d'injections

Les Jeux de la Francophonie sont “sans seringues” pour tous les athlètes participant aux 9es Jeux de la Francophonie Kinshasa 2023 (respectivement les « **athlètes** » et les « **Jeux** »). Les seringues ne doivent pas être utilisées, sauf par : (i) des médecins qualifiés pour le traitement cliniquement justifié de blessures, maladies ou autres troubles médicaux (pour lesquels une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (« **AUT** ») peut être requise); ou (ii) les personnes nécessitant un traitement par auto- injection pour des troubles médicaux avérés et ayant une AUT valable, par exemple pour le diabète insulino-dépendant.

Il est de la responsabilité de chaque athlète et de son entourage, ainsi que de chaque Comité national des Jeux de la Francophonie de veiller au respect de cette Politique du CIJF en matière d'injections, en particulier :

(i) Toute seringue et autre matériel clinique destinés à être utilisés par des membres de la délégation nationale sont stockés dans un lieu central et sécurisé dont l'accès est limité au personnel médical autorisé de la délégation du comité national. Les athlètes ayant une AUT valable pour l'utilisation d'insuline et les personnes autres que des athlètes nécessitant d'autres formes d'auto-injections peuvent conserver le matériel approprié avec eux si celui-ci est stocké en lieu sûr et éliminé conformément au point (ii) ci-dessous;

(ii) Toutes les seringues usagées et autres matériels (flacons, aiguilles et compresses) sont éliminés en toute sécurité dans un contenant approprié pour éviter tout risque biologique (par exemple “poubelles pour objets tranchants”). La pharmacie de la polyclinique du village des Jeux peut procurer ces contenants, si nécessaire;

(iii) Chaque fois qu'un athlète reçoit une injection durant la période des Jeux (c'est-à-dire de la date d'ouverture du (des) village(s) olympique(s) 15 juillet 2023 à la date de la cérémonie de clôture (le 6 août 2023 inclus), le “formulaire de déclaration d'injection” ci-joint (« **formulaire de déclaration d'injection** ») doit être dûment rempli, renvoyé à la polyclinique du village des Jeux afin d'être traité par le CIJF, en particulier sa commission médicale et scientifique, pour midi au plus tard le lendemain de l'injection. Cela s'applique à toutes les injections effectuées à des athlètes à l'occasion des Jeux;

(iv) Le formulaire de déclaration d'injection doit être rempli lisiblement en anglais ou en français et tout élément de preuve supplémentaire justifiant la nécessité d'un traitement par injection (par ex. imagerie, rapports de laboratoires) doit être joint. Le formulaire de déclaration d'injection dûment complété peut être envoyé soit en ligne, soit par fax ou par courrier électronique, ou encore déposé dans la boîte prévue à cet effet à la polyclinique du village des Jeux.

Aucun formulaire de déclaration d'injection n'est requis si l'injection est effectuée par un médecin qualifié du comité d'organisation des Jeux de la Francophonie 2023 et si elle est enregistrée dans le système de suivi des actes médicaux. L'acupuncture et les techniques faisant usage d'aiguilles sèches ne sont pas considérées comme des injections médicales. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire de déclaration d'injection pour ces traitements.

Données personnelles :

Dans l'éventualité où un formulaire de déclaration d'injection n'est pas requis, le médecin portera la Notice d'information (annexée à la présente politique) à l'attention de l'athlète et :

- (i) s'assurera que l'athlète a lu et compris le contenu de la Notice d'information;
- (ii) si le CIJF l'estime nécessaire, collectera toute preuve démontrant que l'athlète a fourni les autorisations nécessaires au traitement de ses données personnelles.

Justification médicale des injections :

Par principe, rien ne saurait justifier qu'un athlète, un entraîneur ou toute autre personne sans qualification médicale effectue une injection. La seule exception concerne les athlètes ayant un état clinique avéré nécessitant une auto-injection et une AUT valable.

Une injection effectuée par une personne ayant une qualification médicale n'est autorisée que si cette intervention se justifie cliniquement, tel que déterminé par le CIJF, en particulier sa commission médicale et scientifique. Tous les formulaires de déclaration d'injection dûment remplis seront examinés par le CIJF et en particulier sa commission médicale et scientifique.

Le moindre doute entraînera un examen des motifs et justifications du traitement par un groupe de médecins réunis par le CIJF. Normalement, cet examen comprend un entretien avec le ou les praticiens ayant effectué l'injection.

En fonction des résultats de cet examen, le CIJF, et en particulier sa commission médicale et scientifique, décidera si une injection est considérée comme justifiée. Cette décision sera finale et contraignante pour les Jeux et ne pourra pas être contestée.

Le non-respect de la présente Politique du CIJF en matière d'injections, notamment, mais sans s'y limiter, le non-renvoi du formulaire de déclaration d'injection dûment rempli au CIJF, et l'administration d'injections sans justification suffisante pourront exposer le ou les athlètes concernés, leur entourage, le CNO et les membres de sa délégation, ainsi que la ou les personnes ayant effectué l'injection, à des mesures et/ou sanctions disciplinaires en application de la Règle 59 de la Charte olympique. De telles mesures et/ou sanctions disciplinaires sont sans préjudice (i) des autres droits du CIJF et de toute autre entité, organisation et/ou autorité compétente, et/ou (ii) des procédures conformément aux règles antidopage en vigueur, en particulier les Règles antidopage du CIJF applicables à l'occasion des Jeux, dans le cas où les circonstances en question constitueraient une violation des règles antidopage. Dans ce cas, les conséquences seront déterminées en application des règles antidopage considérées comme une *lex specialis*.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INJECTION IX^{es} Jeux de la Francophonie Kinshasa 2023

Veillez déposer les documents dans la boîte aux lettres située à la pharmacie de la polyclinique (heures d'ouverture : 07:00-21:00) (dès l'ouverture du Village des Jeux jusqu'à la cérémonie de clôture) **Veillez noter que ce formulaire de déclaration d'injection ne constitue PAS une AUT pour l'utilisation d'une substance interdite. Veillez noter également qu'une injection ou perfusion de plus de 100 mL/12 heures d'un fluide est une méthode interdite, qu'il s'agisse d'une substance interdite ou non.**

ATHLÈTE	
Nom de l'athlète ayant reçu l'injection :	
Représentant le Comité National de :	Sport :
Date de naissance :	Sexe : [] Masculin [] Féminin
INJECTION	
Substance(s) injectée(s) :	
Date et lieu de l'injection :	
JUSTIFICATION MÉDICALE	
Justification de l'injection, avec dossier clinique et diagnostic (joindre les éventuels éléments de preuve) :	
PERSONNE AYANT EFFECTUÉ L'INJECTION	
Nom, numéro de mobile et adresse électronique de la personne ayant effectué l'injection :	
Spécialité :	Autorisée à exercer en :
Signature de la personne ayant effectué l'injection : <i>Par ma signature, je confirme que les informations communiquées dans ce formulaire sont véridiques et exactes, que l'injection était médicalement justifiée et nécessaire, et effectuée conformément à la politique du CIO en matière d'injections, notamment en ce qui concerne l'élimination en toute sécurité des seringues et autres instruments.</i>	
Signature : _____ Date : _____	